

Editorial

Autor(en): **Wyler, Dina**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes**

Band (Jahr): **121 (2023)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chère lectrice, cher lecteur

«Le domaine dit “de la petite enfance” peine malheureusement à défendre ses intérêts au niveau fédéral à travers les structures étatiques. Au vu des ressources limitées, il est d’autant plus important de mettre nos forces en commun pour transmettre nos requêtes.»



Dina Wyler,
directrice de l'Association suisse des consultations parents-enfants.

Après des mois de préparation, le moment est enfin arrivé: plus de 90 sage-femmes et consultant·es petite enfance de toute la Suisse se sont réunies le 18 novembre dernier pour un événement de réseautage en commun. Les exemples de bonne pratique présentés lors de cette matinée ont montré les divers aspects que peut recouvrir la collaboration interprofessionnelle. En effet, les différentes structures cantonales demandent de la flexibilité dans l'élaboration de projets adaptés – et, plus que tout, réalisables. En ce sens, cet événement nous a inspirés et aidés à comprendre où les synergies pourront être encore mieux utilisées à l'avenir.

Cette rencontre a souligné l'importance du travail de réseautage sur le plan national. Le domaine dit «de la petite enfance» peine malheureusement à défendre ses intérêts au niveau fédéral à travers les structures étatiques. Au vu des ressources limitées, il est dès lors d'autant plus important de mettre nos forces en commun pour transmettre nos requêtes. La clé du succès ici réside dans un échange étroit entre les associations professionnelles.

En plus des efforts politiques, le travail à la base est également indispensable. Ce n'est que si le travail de réseautage est prospère à tous les niveaux que la confiance et la compréhension mutuelle entre nos deux associations professionnelles, organisées de manière très différente, sera renforcée. Les associations peuvent jouer un rôle de soutien en tant que plaques tournantes de l'information et de concentration des ressources. Car leur dénominateur commun est et reste d'apporter le meilleur soutien et les meilleurs conseils possibles aux parents pendant cette phase vulnérable.

Ainsi, le travail de réseautage doit être accompli simultanément sur les deux niveaux pour produire un effet durable. Mais il ne peut être une tâche secondaire, que l'on accomplit en passant. Il exige de nous une volonté constante, ainsi que les ressources nécessaires pour, de temps en temps, sortir de notre quotidien professionnel stressant tel·le·s des hamsters de leur roue, et contempler la perspective dans son ensemble. Cela vaut tant pour l'intérêt des familles suivies que pour une représentation cohérente de nos intérêts au niveau national. Je me réjouis d'approfondir ce travail dans les mois et les années à venir avec les sage-femmes, importantes partenaires interprofessionnelles des consultations parents-enfants!

Cordialement,

Dina Wyler